

LE TEMPS DU CHANGEMENT (...)

Page 2

ATTENTION (...) CHAUFFAGE(...)

Page 7

L'HABITAT SOLIDAIRE (...)

Page 9



ÉDITO

] Par Moritz Lennert
Président du Conseil d'Administration

Le changement climatique dû à l'action humaine est devenu une réalité indéniable et si nous voulons freiner ce changement, il est nécessaire d'agir tout de suite et d'agir radicalement. Le COVID et les inondations de cet été nous ont aussi montré la fragilité de nos sociétés devant des catastrophes climatiques et des pandémies, fragilité renforcée par un système économique qui privilégie l'exploitation croissante des populations d'ici et d'ailleurs au maintien des infrastructures et d'un système de santé capable de soutenir le choc sans sacrifier ses propres travailleurs. Il nous faut un changement sociétal, un changement qui allie respect de la terre avec le respect des humains. Il nous faut une transition.

Mais même s'il faut agir vite, il faut aussi agir bien. Il est inacceptable que des mesures mises sous un label de transition soient en fait des mesures qui réduisent la capacité des plus fragiles à agir et à obtenir de l'aide. Il est inacceptable que la réduction des émissions de CO₂ se fasse sur le dos des personnes qui ont déjà du mal à nouer les deux bouts en temps normal.

La pandémie a poussé à réduire les contacts sociaux et a poussé de plus en plus d'activités vers le numérique. Et que c'est plus facile pour les décideurs d'être confrontés à des citoyens virtuels qu'à des citoyens en chair et en os qui se plaignent et qui gueulent ! Mais cette approche exclut et nous n'arrêterons pas de dénoncer cette exclusion !

La Région bruxelloise a décidé d'un plan climat ambitieux et a identifié le bâti comme une source importante de réduction des émissions, notamment par la rénovation. C'est très louable, mais il ne faut pas que ces projets mettent des habitants en difficulté financière. A notre petite échelle d'association de quartier, nous tentons de développer avec vous des solutions locales, notamment sous formes de conseils à la rénovation, dont la rénovation énergétique, des conseils à la gestion de l'énergie (et de la facture d'énergie !), la mise en place de logiques d'économies circulaires ou encore de production locale de nourriture. Nous vous invitons à participer à l'une ou l'autre activité, d'y nouer des relations réelles et d'y découvrir comment vous pouvez participer à cette transition de façon active.

LE TEMPS DU CHANGEMENT

LE SYNDROME DE LA GRENOUILLE

Une grenouille nage dans une marmite remplie d'eau. Un feu est allumé sous la marmite de façon à faire monter progressivement la température. La grenouille nage sans s'apercevoir de rien. La température continue de grimper, l'eau est maintenant tiède. La grenouille s'agite moins mais ne s'affole pas pour autant. La température de l'eau continue de grimper. L'eau est cette fois vraiment chaude, la grenouille commence

LE CRI D'ALARME DES SCIENTIFIQUES !

Un groupe d'expert scientifique nommé GIEC né en 1988 sous l'impulsion du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) tente de faire entendre un **message clair** à tous les États aujourd'hui et appel à la **transition écologique**. « C'est la première fois dans l'histoire qu'un rapport scientifique a et aura autant d'importance, tant sur le plan scientifique, politique, géopolitique et économique (...) » (bonpote.com)

Les scientifiques du GIEC nous montrent que l'activité humaine sur la planète cause un réchauffement climatique global dû entre autre chose à l'augmentation des Gaz à effet de serre

à trouver cela désagréable, elle s'affaiblit mais supporte la chaleur. La température continue de monter, jusqu'au moment où la grenouille va tout simplement finir par cuire et mourir. Si la même grenouille avait été plongée directement dans l'eau à 50 degrés, elle aurait immédiatement donné le coup de patte adéquat qui l'aurait éjectée aussitôt de la marmite.

Cette expérience montre que lorsqu'un changement s'effectue d'une manière suffisamment lente, il échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction...



• aucune révolte •

Paradigme de la grenouille utilisé souvent en comparaison face à l'inaction générale devant les dérèglements climatiques, « (...) Elle vise à mettre en garde contre une accoutumance ou habitude conduisant à ne pas réagir à une situation grave » (Wikipedia).

produits par nos choix de mobilité, énergétiques, et de logement mais aussi, à cause de la déforestation.

La Terre ne peut plus absorber la quantité de carbone émise.

On voit par exemple que les pays exportateurs produisent énormément de Gaz à effet de serre, c'est notamment le cas de la Chine qui produit la majorité de ce dont on a besoin chaque jour autour de nous, téléphones, jouets, vêtements, nourriture, etc.

Les Gaz à effet de serre c'est un peu comme si on mettait la

Terre dans un gros sac, toute l'eau qui s'évapore sera retenue par le sac et du coup retomberait sur la Terre. L'humidité augmente et les rayons du soleil sont retenus par l'atmosphère polluée.

En vérité ce sont les rayons du soleil qui restent dans l'atmosphère à cause des **Gaz à effet de serre** émis par l'activité humaine.

Face à ce constat, des citoyen·nes proposent des réponses. Ils se mettent **en transition** pour un mode de vie qui respecte le vivant et les **biens communs** comme l'air, l'eau, la terre, nos droits sociaux, etc.

SE METTRE EN MARCHÉ - EN TRANSITION

La transition est un « passage d'un état à un autre », d'une situation à une autre, « c'est un mouvement de citoyen·ne·s qui se rassemblent pour **imaginer et construire** le monde de demain ». (réseau transition)

Les mouvements de transition citoyenne fleurissent un peu partout depuis une dizaine d'années, potagers collectifs, composts de quartiers, et habitats alternatifs proposent à tou·te·s de s'engager dans une démarche de réflexion et **recréer le monde de demain** grâce à l'engagement citoyen et associatif. Leur objectif premier est de **prendre conscience** qu'il est temps de changer de voie!

Depuis ses débuts, La Rue asbl souhaite offrir un lieu de rencontres et d'apprentissages pour ensemble créer un monde où chacun·e aura droit à une place digne. Avoir un logement digne, pouvoir accéder à des services de qualité, des écoles, des hôpitaux, comprendre les informations reçues, les règles, les droits, savoir

où trouver l'information, comment la chercher, faire des choix pour soi, sa famille, pour être en bonne santé, c'est ce que tout·e un·e souhaite, c'est ce qui nous relie universellement.

Se mettre en transition à La Rue est possible à travers des projets qui permettent à cha-

cun de trouver des lieux où réapprendre des savoir-faire oubliés, retrouver le goût des aliments de qualité, agir à son niveau, mais aussi ne pas rester seul, connaître ses voisin·e·s et son quartier, pour ensemble imaginer et construire le monde de demain avec plaisir et détermination.

PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ PAR L'ALIMENTATION ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Molenbeek a une offre d'activités socio-culturelles variées. Des activités sportives à des prix démocratiques sont organisées par certaines salles de sport (Mohamed Ali), des ateliers de cuisine portés par des maisons médicales, ou comme par exemple à l'asbl La Rue via le projet qui a débuté en 2019 « J'habite... dans mon corps ».

Ce projet donnera peut-être naissance à une cuisine solidaire, en effet, depuis plus d'un an, nous cuisinons, à deux ou en groupe (dans le respect des mesures sanitaires) des plats équilibrés pour renforcer notre immunité.

PRENDRE SOIN DE SON QUARTIER PAR UN JARDIN ET UN COMPOST COLLECTIF

Un tout nouveau Jardin est ouvert au quartier, grâce à l'appui des bénévoles qui se sont relevés les manches. Il s'ajoute au Jardin Urbain rue Fin, présent dans le quartier depuis déjà 20 ans!

Venez, vous aussi, organiser ce projet de potager ouvert sur le quartier et, ensemble **cultiver et produire** des fruits et légumes de saison!

Mail: hfakhouri@larueasbl.be

Adresse du Jardin des 4saisons: rue des Quatre-Vents, 25 - 1080 Molenbeek-Saint Jean

Ouvert tous les mercredis: 13h30 et 16h00.



RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS
LA TERRE DÉBORDE !



LE SAVIEZ-VOUS?

Anciennement, le sac bleu PMC pouvait accueillir uniquement les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons.

Désormais, on peut y mettre tous les autres emballages en plastique: pots, ravieres, barquettes, films, sacs et sachets, etc.

ET SI ON PARLAIT ZÉRO DÉCHET?

Le **Zéro Déchet (ZD)** qui était un concept il y a quelques années, est parvenu à fédérer de nombreux adeptes partout dans le monde. Il est maintenant devenu un mouvement qui ne semble pas prêt de s'arrêter car avec les bouleversements climatiques en cours, la **préservation de l'environnement** et des **ressources naturelles** sont devenues un véritable enjeu planétaire.

Il s'agit concrètement de faire le choix d'une nouvelle façon de consommer grâce à des gestes simples et à la portée de tous, en réduisant la production de nos déchets, en luttant contre le gaspillage, en réutilisant ce qu'on consomme et en encourageant le don, le troc et le partage entre les habitants des quartiers du Vieux Molenbeek!

C'est dans l'objectif de promouvoir ces changements importants que la Rue a intégré le zéro déchet de manière permanente dans ses actions.

Les différents groupes de La Rue constitués de l'école des devoirs, des groupes alpha, du groupe Papote ainsi que du groupe « 4 Vents » (habitants du quartier de la rue des 4 Vents¹)

ont pu bénéficier d'activités et d'outils zéro déchet tels que :

- des actions de sensibilisation sur la notion de consommation avec analyse des publicités dans l'objectif de développer le sens critique,
- des ateliers DIY ("Do it yourself") avec la constitution d'un groupe citoyen,
- des ateliers couture consistant à réparer et à transformer des vêtements et textiles,
- des ateliers sérigraphie avec la revalorisation et la personnalisation textile (t-shirts, sacs à main, ...),
- des ateliers cuisine avec comme objectif la sensibilisation au zéro déchet en cuisine (emballages, épluchures, fanes, recettes ZD, ...),
- des ateliers compostage pour la valorisation des déchets organiques (le compostage à domicile et à l'extérieur).

Pour couronner le tout, La Rue a élaboré cette année son propre guide zéro déchet. C'est un livret imprimé à 300 exemplaires sous format A5 et intitulé « Réduisons vite nos déchets, la Terre déborde! » :

1. Celui-ci a été élaboré comme support de présentation, de diffusion et de promotion du ZD
2. Imprimé en 300 exemplaires, il

est destiné à informer, sensibiliser, stimuler et modifier positivement le comportement du public (de La Rue, d'autres associations, ...).

Il propose des actions, des gestes et des recettes simples et économiques en suivant les **5 principes de base du zéro déchet** :

A ce guide ZD, s'ajoute une Give box ou donnerie mise au service des habitant·e·s

et accessible à toutes et tous dans le bâtiment de la rue des Quatre-Vents (Habitat solidaire), des ateliers de revalorisation textile et d'autres ateliers ZD programmés à La Rue et avec l'Ecole 10 (tri des déchets, compostage, ...).

Intéressé·e·s ?

Mail: hdogru@larueasbl.be

Tél: 02 410 33 03

¹ En partenariat avec les ASBL Renovassistance, Logement pour Tous et Convivial, La Rue participe au projet d'habitat solidaire et intergénérationnel situé au 25 rue des Quatre-Vents. Le bâtiment possède un local communautaire et un jardin collectif ouverts au quartier et La Rue s'occupe de l'ancrage du projet dans le quartier et accompagne également les habitants dans l'aménagement et l'occupation du jardin.

UN ESPACE DE STOCKAGE DE MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI POUR MIEUX RÉNOVER SA MAISON ?

L'asbl La Rue soutient les propriétaires molenbeekois dans la rénovation durable de leur logement. Les permanences « conseil à la rénovation et énergie » accueillent les propriétaires et renseignent sur les Primes à la Rénovation et Energie ; les travaux d'isolation, de chaudière... et informent aussi sur le réemploi des matériaux de construction.

LE RÉEMPLOI, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

En région bruxelloise, le secteur de la construction produit beaucoup trop de déchets. Pourquoi ne pas réemployer ces déchets ? Ou bien les transformer en un nouveau produit plus durable ? Ce sont les premières solutions pour quitter l'économie linéaire dans laquelle la société actuelle se développe, et se diriger vers une société et une économie circulaire dans laquelle tout se transforme, se réemploie, se régénère pour limiter la consommation des matières premières et moins polluer la planète.

Pour permettre aux propriétaires molenbeekois de réemployer davantage leurs matériaux de construction dans leur chantier de rénovation, l'asbl La Rue met à disposition un espace de stockage gratuit. Le propriétaire peut déposer temporairement des matériaux qu'il réutilisera quelques semaines ou mois plus tard pour les travaux de son logement.

Le réemploi de ces matériaux de construction permet de ne plus acheter la matière première devenue de plus en plus chère, avec parfois des délais d'approvisionnement et de livraison trop longs.

Alors, venez déposer votre parquet, votre charpente en bois, un lavabo ou de l'isolation, le temps de démonter et rénover votre habitation !

L'asbl La Rue recherche tous types de matériaux d'isolation : laine de roche, polyuréthane... Peut-être votre stock non utilisé pourrait servir à isoler une toiture ?

Les conseillers à la Rénovation et Energie de l'asbl La Rue sont là pour vous aider à rénover ; même les petits travaux sont concernés par l'économie circulaire ! Rencontrons-nous aux permanences Conseil à la Rénovation et Energie !



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES POUR NOTRE ECOLE DE DEVOIRS

L'activité a lieu plusieurs fois par semaine (entre 15H30 et 17H30) mais la présence est requise selon la disponibilité du bénévole (celle-ci consiste essentiellement en une aide aux devoirs; également en la tenue d'ateliers pédagogiques complémentaires avec appel à des personnes ressources extérieures).

Vous êtes prêt-e à offrir un peu de votre temps ? Contactez-nous ! Une rencontre préalable aura lieu pour vérifier les intérêts réciproques et une convention de bénévolat sera établie.

Contact : Rachida El Kadi ou Christopher Reynaert à La Rue asbl,

Tél : 02 410 33 03

Mail : creynaert@larueasbl.be et relkadi@larueasbl.be



NOUVELLE PERMANENCE DU CONSEIL EN RÉNOVATION ET ÉNERGIE



En 2021, l'ASBL La Rue a renforcé son équipe de conseillers en rénovation et en énergie. Dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine n°5 (CRU 5), s'établissant pour la partie molenbeekoise autour du quartier Heyvaert et de la place de la Duchesse de Brabant, La Rue ouvre une nouvelle permanence à la WAQ, le long du canal.

L'ASBL La Rue met en place un service d'aide et de conseil à la rénovation pour les propriétaires molenbeekoïses du périmètre repris sur l'image ci-dessus. Les CRU visent à améliorer le cadre de vie des Bruxellois à une échelle intercommunale afin d'améliorer les quartiers se situant aux frontières locales. Les CRU permettent de compléter les opérations des contrats de quartiers qui se veulent davantage localisées.

Nous proposons donc aux habitants propriétaires de ce

périmètre un service gratuit d'accompagnement administratif et technique dans leurs démarches de rénovation de leur bâtiment. En plus de cet accompagnement, l'équipe de conseillers en rénovation de l'ASBL La Rue axe son travail autour de 3 points :

- l'économie circulaire : le réemploi de matériaux de constructions avec la mise en place d'un espace de stockage afin de faciliter cette démarche,
- l'éco-construction : la favorisation de matériaux de construction naturels,
- la préservation du patrimoine :

la mise en valeur et la restauration des éléments à caractère patrimoniaux présents sur vos immeubles.

Vous souhaitez isoler vos toitures et/ou façades ? Restaurer votre porte d'entrée en bois ? Repeindre votre façade ? De préférence avec des matériaux naturels ? Vous avez des questions par rapport aux primes et aides octroyées en Région Bruxelles-Capitale ?

Nous pouvons vous aider ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des permanences.

NOUS INFORMONS ET SOUTENONS LES PROPRIÉTAIRES DANS LEURS DÉMARCHES DE RÉNOVATION

Contact: cre@larueasbl.be

Tél: 02 410 33 03

Horaires et lieux des permanences du conseil à la rénovation & énergie :

Conseil à la rénovation

Sur rendez-vous au 02 410 33 03

Jeudi de 9h00 à 12h00

1, Rue de la Colonne – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

CRU 5 (Heyvaert – Poincaré)

Sur rendez-vous au 0470 39 44 26

Lundi de 9h00 à 12h00

et

CRU 3 (Gare de l'Ouest)

Sur rendez-vous au 0470 10 93 07

Mercredi de 9h30 à 12h00

Molenwest – 193, rue Alphonse Vandenpeereboom
– 1080 Molenbeek-Saint-Jean

ATTENTION, LA NOTE DU CHAUFFAGE RISQUE D'ÊTRE SALÉE !

LE BON GESTE !

Depuis l'été, les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter et, malheureusement, cela ne risque pas de s'arranger ! Dépendant des fournisseurs, le prix de l'électricité a augmenté jusqu'à 35 % et celui du gaz jusqu'à 75 %. L'hiver est là et le chauffage est le coût le plus important de notre facture d'énergie (+/-65%), faites le bon geste !

3 APPAREILS POUR RÉGULER VOTRE CHAUFFAGE :

- **La chaudière :** Produit l'eau chaude et fait circuler l'eau dans le circuit d'eau des radiateurs.
- **Le thermostat d'ambiance :** Commande la chaudière et peut régler différentes températures selon l'heure et le jour. Il assure une température constante dans la pièce où il se trouve.
- **Les vannes thermostatiques :** Limite la température (t°) maximale de chaque pièce.

QUELQUES PRINCIPES DE BASE

- **Chaudière: T° chaudière :** Si la température de l'eau de la chaudière est élevée, le logement va chauffer plus vite, mais va consommer plus d'énergie. Si la t° chaudière est basse, le logement va chauffer moins vite, mais va consommer moins d'énergie. Comparaison avec une voiture : si on roule doucement, on met plus de temps pour arriver mais on consomme moins d'énergie. La t° chaudière se règle principalement tenant compte de la t° extérieure.
- **Thermostat: réglage t° :** dès que la t° de la pièce a atteint la t° demandée du thermostat,

Logement peu ou pas isolé	Chaudière	Diminuer au maximum la t° chaudière jusqu'à obtenir le confort thermique souhaité.
	Thermostat	T° présences : t° souhaité (19°C) T° absences/nuit : mode OFF ou 4°C de moins que t° souhaitée Horaire : chauffer plus d'heures si t° chaudière est base
	Vannes	Si portes fermées : pour chaque pièce mettre t° souhaitée Absence dans une pièce : entre 1 et 2
Logement isolé ou annexé à d'autres logements chauffés	Chaudière	Diminuer au maximum la t° chaudière jusqu'à obtenir le confort thermique souhaité.
	Thermostat	T° présences : t° souhaité (19°C?) T° absences/nuit : mode OFF Horaire : programmer l'allumage 1/2h avant présence et couper le chauffage 1/2h avant absence
	Vannes	Pour chaque pièce mettre t° souhaitée Absences dans une pièce : entre 1 et 2 :
Espace ouvert et/ou avec portes ouvertes	Chaudière	Diminuer au maximum t° chaudière jusqu'à obtenir le confort thermique souhaité.
	Thermostat	T° présences : t° souhaité (19°C?) T° absences/nuit : mode OFF ou 4°C de moins que t° souhaitée Horaire : chauffer plus d'heures si t° chaudière est base
	Vannes	Mettre tous les radiateurs sur le même numéro.(2,5?) Absences dans une pièce : laisser sur le même numéro (2,5?)



la chaudière se coupe ainsi que tous les radiateurs du logement.

- **Thermostat: réglage horaire :** lorsque vous entrez dans l'hiver et que les températures chutent, préchauffez votre logement

longtemps et doucement plutôt que d'augmenter d'un coup la t° thermostat.

- **Vannes :** la t° de chaque pièce doit être réglée selon l'activité et la présence. Les chiffres

sur les vannes correspondent +/- aux t° suivantes : 1=14°C, 2= 17°C, 3=20°C, 4=23°C, 5=ouvert. Rien ne sert d'ouvrir une vanne thermostatique sur 5 pour faire chauffer plus rapidement une pièce. Le débit n'en est pas plus grand. Cela augmente juste la température à atteindre dans la pièce.

- Si le radiateur fait du bruit et/ou qu'il est seulement chaud en partie alors il faut **purger le radiateur**. Quand un radiateur

n'est pas purgé il faut plus de temps pour chauffer la pièce, donc la chaudière doit tourner plus longtemps.

- Si chaudière à condensation : la t° de retour à la chaudière doit être moins que 55°C. Si pas, il n'y aura pas de condensation, donc le rendement de la chaudière sera +/- de 10% de moins.
- Dans la pièce où se trouve le thermostat, il faut régler les vannes sur une t° plus haute que la t° réglée sur

le thermostat. Si pas, les radiateurs vont être coupés mais la chaudière va continuer à fonctionner.

- Si sonde extérieure : demander lors de l'entretien au chauffagiste de régler la t° chaudière, la courbe de chauffe. La sonde extérieure adapte la température de la chaudière aux conditions climatiques. Mieux vaut mettre une paire de chaussettes ou un pull supplémentaire que d'augmenter le chauffage.

MONOXYDE DE CARBONE : LE TUEUR SILENCIEUX !

Avant même la période de chauffe, il a déjà été rapporté plusieurs cas d'intoxication au monoxyde de carbone à Molenbeek!

On ne le répétera jamais assez mais le monoxyde de carbone est un gaz toxique, asphyxiant, invisible, inodore et rapidement mortel. Il tue plusieurs dizaines de personnes chaque année en Belgique.

Sa présence dans l'air peut résulter d'une mauvaise évacuation des produits de combustion utilisés pour le chauffage. La cause peut être un conduit de fumée obstrué, une pièce calfeutrée, la vétusté de l'appareil, une mauvaise utilisation ou un défaut d'entretien.

Même en petite quantité, soit avec la présence de 0,1% dans l'air, le CO tue en 1h00, avec

1%, il tue en 15 minutes et avec 10%, il tue immédiatement!

Les malaises dus à l'intoxication au CO sont :

- des maux de tête;
- une grande fatigue;
- des vertiges;
- des nausées.

Précautions à prendre avant l'hiver:

- Faites vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, les conduits de fumée (ramonage) par un professionnel qualifié. **Pour information:** l'entretien légalement obligatoire

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

- **AÉREZ IMMÉDIATEMENT;**
- **ARRÊTEZ SI POSSIBLE LES APPAREILS À COMBUSTION;**
- **ÉVACUEZ LES LOCAUX;**
- **APPELEZ LES SECOURS EN COMPOSANT LE 100, LE 112 OU BIEN LE CENTRE ANTI-POISONS AU 070 245 245.**

des chaudières au mazout à Bruxelles, c'est minimum une fois par an. Pour celui des chaudières au gaz, c'est tous les 2 ans.

- Aérez au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid;
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air;
- respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.

L'HABITAT SOLIDAIRE

POUR UNE REVITALISATION SOCIALE DES QUARTIERS DU VIEUX MOLENBEEK

« Le CLT-Indépendance » et « le logement intergénérationnel 4 Vents » : deux nouveaux projets d'Habitat solidaire implantés dans le quartier historique de Molenbeek et bénéficiant chacun d'un accompagnement de l'asbl La Rue.

Le premier projet, situé sur les rues Indépendance et Ransfort, offre des logements (de 1,2,3 chambres et studios) à 21 ménages, avec une série d'espaces collectifs tels une salle polyvalente, une buanderie commune, un parking vélo. Ce projet bénéficie de l'accompagnement de l'asbl La Rue en matière de Vivre Ensemble et d'ancrage au quartier, en plus d'un accompagnement individuel qui a été assuré au début du projet.

Le deuxième, situé à la rue des 4 Vents, est développé par l' AIS « Logement pour Tous » en partenariat avec les asbl CONVIVIAL, RENOVASSISTANCE et LA RUE. Il comprend 6 logements occupés par 6 ménages. Les habitants bénéficient de l'accompagnement de La Rue dans leurs activités de création d'un potager et de gestion d'une salle polyvalente, tous, ouverts au quartier.

Ces projets viennent s'ajouter à la liste de nombreux autres habitats solidaires déjà existants dont à Molenbeek. Ceux-ci ont la particularité de privilégier le lien social suivant diverses formes de coopération entre les

habitants en plus du fait d'offrir des logements aux personnes précarisées. Il s'agit d'initiatives encourageantes.

Il est vrai que, plusieurs projets de création des logements sociaux et à finalité sociale sont menés de temps en temps malgré que cela se fait à un rythme lent et à un nombre insuffisant par rapport à la progression de la demande. Au 30 septembre 2020, les listes d'attente d'un logement social dans la région totalisaient 49.135 ménages-demandeurs. Tandis que le plan du gouvernement bruxellois qui a fait de l'accessibilité au logement une de ses priorités, prévoit une solution à 20.000 logements sociaux d'ici 2024.

Il est à noter aussi que la Commune de Molenbeek avec ses 16 314 hab/Km² est une des Communes les plus densément peuplées de Bruxelles Capitale avec une plus forte densité de la population de 24 908.45 hab/Km² pour le Quartier historique. Le revenu médian de la Commune est l'un des plus bas (-43,1 %) de la Belgique alors que le Vieux Molenbeek est la partie la plus pauvre du territoire

communal; il comporte plusieurs bâtis anciens, le parc du logement social y compris. Molenbeek figure parmi les communes qui comptent le plus de plaintes concernant les logements insalubres auprès de la Direction de l'inspection régionale du logement. Précisons que la plupart concerne le Vieux Molenbeek.

Ces réalités font que les quartiers du Vieux Molenbeek sont en proie à des opérations qui l'exposent à la gentrification. On remarque que le terrain se prépare pour accueillir de nouveaux projets, de nouveaux investisseurs et à terme, de nouveaux habitants. On arrive aussi à constater que de plus en plus de propriétaires incapables d'entretenir leur habitation se résignent à la revendre à un ménage plus aisé. « Une situation qui participe à une transformation de la population... »

Des partenariats et des investissements impliquant des AIS, le CPAS, le CLTB et pourquoi pas le Logement Molenbeekois, pour le développement de plus d'habitats solidaires dans les quartiers du Vieux Molenbeek, ➡



garantiraient un avenir protégé des effets néfastes de la gentrification tout en offrant un tant soit peu des réponses réalistes au mal logement. Ainsi, au-delà

de la mixité habituellement prônée dans des montages de projets immobiliers, laquelle (mixité) pour la plupart de cas n'est qu'apparente, le quartier gagnerait

au niveau de la construction des solidarités et donc du Vivre Ensemble et de l'implication des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie.

LA DIGITALISATION DES SERVICES : UNE CATASTROPHE SOCIALE, UN MAUVAIS CALCUL POUR TOUS !

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES, RÉ-OUVREZ LES GUICHETS !

Dans notre Gazette de décembre 2020, en pleine crise sanitaire ("2^{ème} vague"), nous nous interrogeons sur la fracture numérique à laquelle sont confrontés de plus en plus de citoyen·ne·s suite à la fermeture de guichets de divers services publics et privés, en lien avec une série de démarches administratives de la vie quotidienne.

Depuis, même si nous ne sommes pas au bout de cette crise, les mesures sanitaires ont évolué avec parfois un rebond pour un temps limité mais chacun·e tente de retrouver une certaine "normalité". Nombre d'acteurs sociaux se sont adaptés et ont tant bien que mal toujours maintenu le contact humain avec leur public, au-delà du digital, en étant créatifs; ce fut entre autres le cas à l'asbl La Rue.

Mais nous constatons que nombre de services dans les administrations non seulement continuent à fonctionner à guichet fermé mais sont en train d'en instaurer un fonctionnement

structurel donc définitif (qui perdurera au-delà de cette crise). Lors des décisions budgétaires de la mi-octobre dernier, le gouvernement fédéral a d'ailleurs décidé d'investir dans la digitalisation. Et il espère parvenir à des économies dans les services fédéraux via celle-ci.

Suite au "Codeco" fin août dernier, le gouvernement fédéral invitait les entreprises à ancrer structurellement le télétravail dans leur fonctionnement (au-delà de la crise sanitaire).

Comme d'autres associations et acteurs sociaux (cfr. les deux cartes blanches parues dans les médias citées p.11, que nous avons cosignées), nous réclamons la réouverture des guichets sans plus attendre. 40 % de la population belge reste vulnérable face au numérique; en région bruxelloise, 170 000 personnes n'ont aucune compétence numérique et 475 000 Bruxellois·es ont des compétences faibles.

Aujourd'hui, que ce soit pour des démarches en lien avec une opération bancaire, l'emploi, la scolarité, la santé, l'aide sociale, les pensions, les allocations familiales, le renouvellement d'un droit de séjour,..., tout est au digital.

Enormément de personnes sont concernées et restent sur le carreau.

Ceci concerne les personnes âgées mais aussi les jeunes (nous l'avons constaté durant les confinements), les personnes isolées, les personnes précaires, celles en difficulté avec la langue,... Il faut avoir la compétence face au numérique, mais aussi disposer du matériel et d'une connexion internet.

Réalistement, tous ne peuvent, ne pourront se former à ce niveau et les espaces publics numériques sont peu nombreux, sous-financés.

Ceci sans compter la surcharge de travail que cela engendre pour

SUR LE SUJET

2 CARTES BLANCHES RÉCENTES

DONT UN APPEL À MOBILISATION

<https://www.facebook.com/events/412710450214552>

http://cpas1060.be/spip.php?article693&var_mode=calcul

ET ÉTUDE DE L'OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL EN RÉGION BRUXELLOISE RELATIVE AU "NON-RECOURS AUX DROITS" :

<https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/2016-rapport-thematique-aperçus-du-non-recours-aux-droits-sociaux-et-de-la>

<https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/2016-regards-croises>

INTÉRESSÉ-E-S PAR CES ENJEUX ?

L'asbl La Rue tente de se mobiliser avec d'autres sur ces questions.

Contactez-nous

Mail : cbarthelemy@larueasbl.be

Tél : 02 410 33 03

une association telle La Rue car nombre de ces personnes se tournent vers les associations à la recherche d'une aide face aux difficultés engendrées par cette digitalisation. Ceci impacte notre travail au détriment de nos missions de base alors que notre objet social vise à l'émancipation, l'autonomie des personnes et sans par ailleurs que nos moyens ne soient renforcés. Ce contexte ne fait que renforcer l'état de dépendance et la précarité des personnes qui n'accèdent plus à leurs droits sociaux avec des conséquences qui peuvent être dramatiques pour elles.

Aussi, le monde politique fait un très mauvais calcul. Le numérique ne facilite pas les procédures, il les complexifie

avec une telle perte de temps que les délais d'accès aux droits sont parfois dépassés.

Il faut avoir le courage et l'intelligence de regarder plus loin que le bout de son nez. Le monde politique manque-t-il à ce point de clairvoyance ? Espère-t-il vraiment que cette précarisation sociale des "oubliés du numérique" qui explose se fera silencieusement et sans conséquence néfaste pour notre société : sur la santé mentale de nombre de citoyen·ne·s, sur les soins de santé, les taux de chômage, de décrochage scolaire, le nombre de personnes en demande d'un revenu d'insertion, la cohésion sociale et le vivre ensemble dans nos quartiers,...

Une société qui mise à ce point sur le digital comme fonctionnement structurel court à sa perte. Ceci sans compter les risques de sécurité numérique.

Quid de l'Humain face à cette digitalisation ? Alors que le propre de celui-ci est le lien social à l'autre. Quelle société est en train de se développer et dans laquelle baigneront nos enfants ? Va-t-on renvoyer froidement et sans aucune humanité les personnes fragilisées dont les rangs grossissent à leur sort individuel alors que l'on sait pertinemment qu'elles n'ont concrètement pas accès à cette digitalisation à tout

vent et dont dépend à présent l'accès à toute une série de droits essentiels ? Veut-on ou non d'une société inclusive ?

La digitalisation, c'est considérer l'humain comme un dossier derrière un écran plat, un dossier parmi d'autres, cela alors que la qualité de l'écoute et de l'empathie est essentielle dans une aide sociale efficace, cela gomme toute la complexité de situations sociales notamment, en estimant que celles-ci doivent automatiquement entrer dans des cases alors que ça n'est pas le cas !

Cher·es élu·e·s, nous ne voulons pas d'une telle société. Nombre de citoyen·e·s ne veulent pas d'une telle société, d'autant que nombre d'entre eux s'organisent localement de manière collective en donnant de leur temps pour tenter de développer des liens de solidarité notamment.

Mesdames et Messieurs les Ministres et les Politiques de tous échelons de pouvoir, les responsables d'administrations, usez de votre pouvoir à bon escient en faisant, en travaillant à ré-ouvrir les guichets et permettez tout un chacun de choisir s'il veut avoir recours au numérique ou non, en lui donnant aussi la possibilité de s'adresser directement à son semblable de manière physique et non à une machine, dans le traitement de sa situation !

“ Nombre de personnes vont disparaître des "radars" ”



INFOS!

L'ALLOCATION-LOYER : NOUVEL ARRÊTÉ !

La Région a voté une nouvelle réforme sur l'allocation-loyer à Bruxelles, entrée en application depuis le 15 octobre 2021. Cette allocation est une aide octroyée aux candidats-locataires inscrits auprès d'une SISF (société immobilière de logement public: logements sociaux).

Les conditions d'octroi y sont modifiées. Sont concernés:

- Les conditions de revenus.
- Le nombre de titres de priorité.
- Le montant de l'aide.
- La durée de l'aide.

Infos: www.logement.brussels/louer/allocation-loyer/

Permanence-logement sur rendez-vous à La Rue, (**pour les locataires habitants le périmètre d'action dans le bas de Molenbeek**).

Rendez-vous par téléphone!

Laila El Moussati (assistante sociale).

Tous les lundis entre 9h00 et 12h00 au 02 410 33 03

Ou les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 au 0477 91 24 39

LES GROUPE DE LA RUE OUVERTS À TOU·TE·S

- GROUPE " SASUDU "
- ESPACE JEUNES
- JARDIN POTAGER COLLECTIF
- ZÉRO DÉCHETS
- " J'HABITE... DANS MON CORPS "
- CUISINE SOLIDAIRE
- ATELIER D'ECOLAGE
- GROUPE " PAPOTE "

CONTACTEZ-NOUS : 02 410 33 03

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE ÉTANGS-NOIRS

Des investissements publics de près de **30 millions d'euros** pour des opérations immobilières, des rénovations d'espaces publics, des projets socio-économiques.

Vous souhaitez **en savoir plus**, vous avez **des idées** pour le futur de votre quartier?



Contactez Gaspard

Tél: 02 410 33 03

Mail: gschmitt@larueasbl.be

II PROCHAIN CAFÉ RÉNO À LA RUE ASBL II

Le prochain café-réno organisé par l'équipe du conseil en rénovation vous parlera du **CHAUFFAGE**.

Le 25 janvier 2022 à 18H00

Inscrivez-vous: cre@larueasbl.be

INFO CPAS

RÔLE DE LA CELLULE DE PRÉVENTION EN ENERGIE DU CPAS

Aider les usagers en difficulté à comprendre et gérer leurs consommations d'énergie. Une analyse du comportement de consommation et de l'état du logement est réalisée. Les personnes suivies sont généralement envoyées par les services internes du CPAS (service social général et médiation de dettes) mais le service est également ouvert à tou·te·s.

Contact: tous les mardis après-midi de 13h à 16h au 02 412 47 86

Mail: cpe.epc@cpas1080.brussels

Adresse: rue de l'Indépendance 56 – 1080 bxl.

- ANALYSER DES FACTURES D'ÉNERGIE
- CONTACTER LES FOURNISSEURS
- RÉGULARISER DES FACTURES ERRONÉES
- METTRE EN SUSPEND LES PAIEMENTS
- FAIRE APPLIQUER LE TARIF SOCIAL
- METTRE EN CLIENT PROTÉGÉ
- FAIRE INTERVENIR UN TECHNICIEN À DOMICILE EN CAS DE BESOIN
- SENSIBILISER / CONSEILLER

COMPAREZ LES PRIX!

Inforgazelec asbl: www.inforgazelec.be – aide à comparer et changer de fournisseurs d'énergie

Comparateurs d'énergie: www.mesfournisseurs.be